

Jeux des 50 ans et plus Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine

Marche rapide

REGLEMENTS

1. REGLEMENTS GENERAUX

En tout temps, lors des compétitions, les compétiteurs doivent respecter les bénévoles spécialisés.

2. PRINCIPE DE LA DISCIPLINE

- Il s'agit d'une discipline individuelle. Chaque personne doit parcourir une distance de 3 kilomètres. C'est la personne ayant le temps le plus rapide qui gagne. Seule la marche est permise.
- Il y a deux catégories à ce défi, l'une pour les hommes, l'autre pour les femmes ainsi que des groupes d'âge, soit 50 ans à 59 ans, 60 à 69 ans, 70 à 79 ans, 80 à 89 ans et 90 ans et plus.

3. ZONE DE MARCHE

La marche se fait sur un circuit délimité à l'extérieur.

4. DEROULEMENT

- Les départs des compétiteurs se font par groupe. Chaque marcheur est chronométré de façon individuelle.
- Pour dépasser un autre marcheur, on doit le contourner par l'extérieur du circuit de marche.

5. COMMENT COMPTER LES POINTS

Les gagnants sont ceux dont le temps est le plus rapide. Un marcheur qui aurait été vu par un officiel à faire de la course plutôt que de la marche est automatiquement disqualifié. Un officiel tentera de le prévenir aussitôt que la faute aura été remarquée. Le marcheur peut finir le parcours mais il ne sera plus chronométré. Pour que le déplacement soit considéré comme de la marche, il faut toujours qu'un pied soit en contact avec le sol.